n°44

FÉVRIER 2019

générations FUTURES

TRIMESTRIEL D'INFORMATION

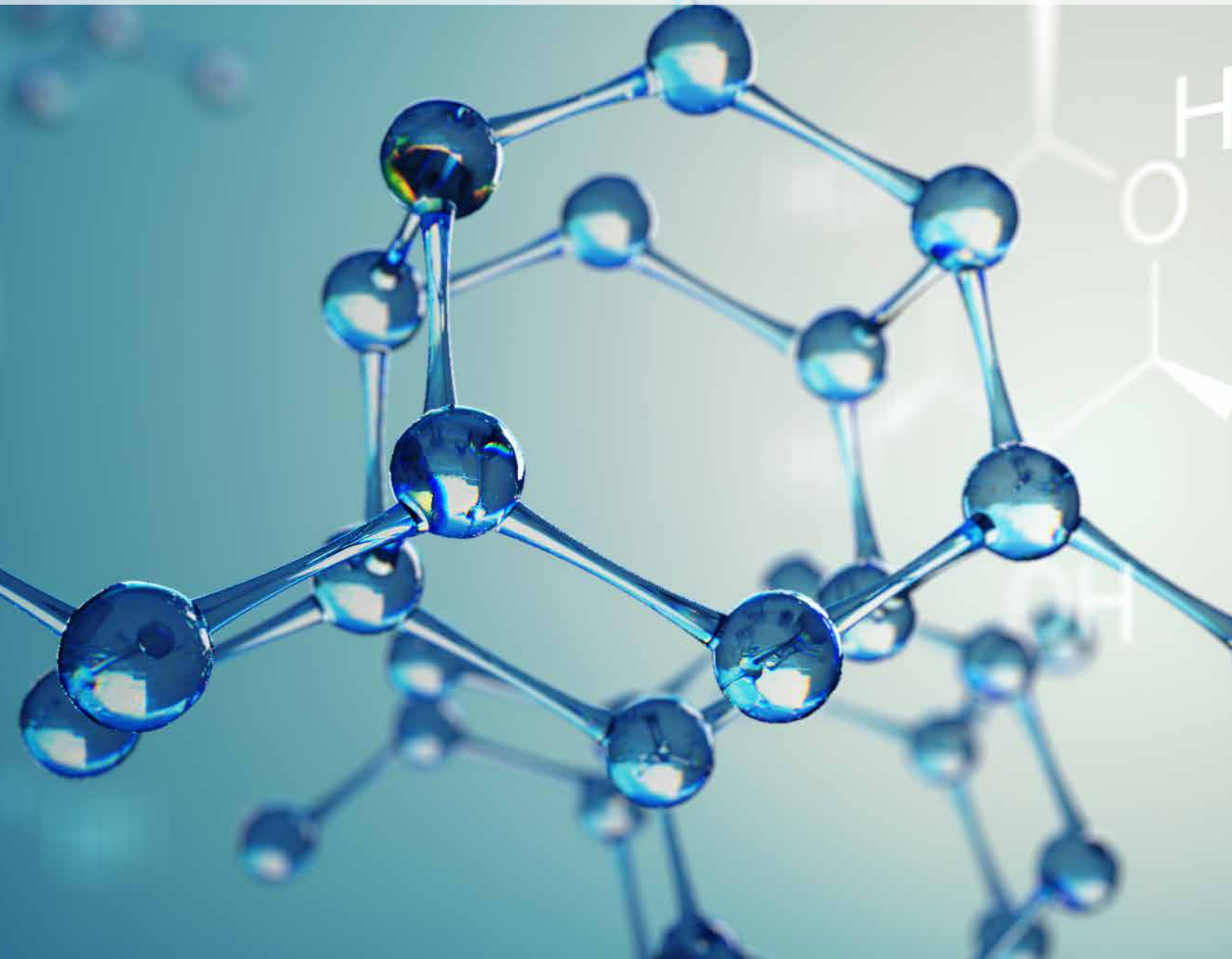

PERTURBATEURS ENDOCRINIENS : OÙ EN EST-ON EN FRANCE ?

Point d'actualité sur la prochaine stratégie nationale en cours de préparation.

Dossier à lire en p. 6

14E SEMAINE POUR LES ALTERNATIVES AUX PESTICIDES

DU 20 AU 30 MARS 2019

ANIMATIONS • PROJECTIONS DE FILMS • ATELIERS
CONFÉRENCES • PORTES OUVERTES DE FERMES...

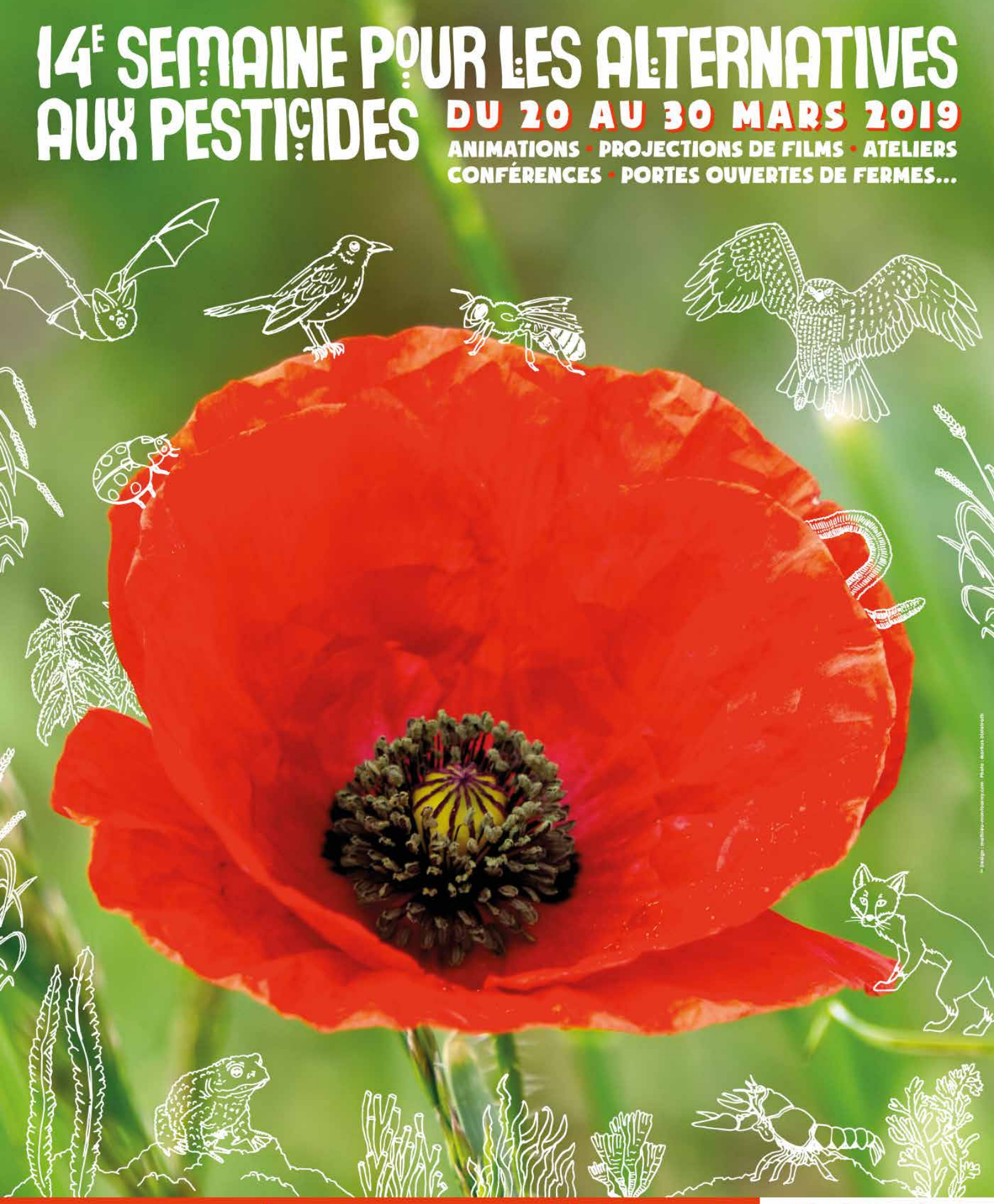

www.semaine-sans-pesticides.fr

générations FUTURES

botanic · biocoop · Agence Française pour la Biodiversité · Écophyto · ecodoo · ECOCERT · Moulin Marion · Fondation Léa Nature · Fondation Lemarchand · BJORG · Bonneterre

Agence régionale de la Biodiversité · Fondation pour la Nature et l'Homme · Greenpeace · Mouvement Interrégional des AMAP · humanité et biodiversité · Jardins · AVSF · Alliance Slow Food des Cuisiniers · MABD · Réseau Semences Paysannes · réseau action climat France · mce la maison · Nature & Progrès

IAU · ile-de-France · Eau & Rivières de Bretagne · Phyto Victimes · Mutuelle Familiale · Noé · fpe · AMLP · REFEDD · FNAB · Les Amis de la Terre · IPTE · Fermes d'Avenir · UNAF · Terre de Liens · Générations Cobayes · #nonerci

Alimenterre · Mairie de Paris · Solagro · Bio Consommacteurs · AVSF · LPO · AGIR pour la Biodiversité · Confédération Paysanne

SEMAINE pour les alternatives aux pesticides 20 au 30 mars

L'ÉDITO

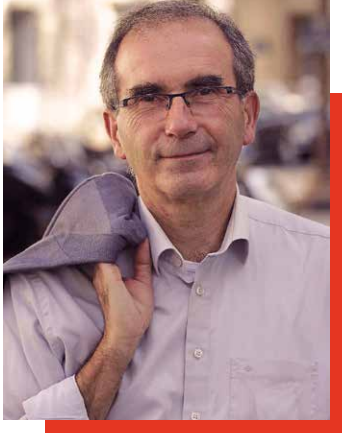

Une nouvelle année commence.

Toute l'équipe de Générations Futures se joint à moi pour vous souhaiter les plus grands bonheurs personnels durant cette année 2019.

Sur les sujets qui sont les nôtres, l'année commence sur les chapeaux de roues ! Ainsi, après de multiples atermoiements, la suspension du dioxyde de titane à l'état nanoparticulaire dans l'alimentation a bien été confirmée par le ministre de l'Économie et des Finances, Bruno Lemaire. C'est une vraie victoire pour Générations Futures qui avait défendu vigoureusement cette mesure dans les tables rondes des États généraux de l'alimentation (EGA). Autre sujet phare de ce début d'année : les perturbateurs endocriniens. La nouvelle stratégie nationale sur les perturbateurs endocriniens vient d'être publiée et est soumise à consultation jusqu'au 8 février. Dépêchez-vous d'aller contribuer en ligne sur le site https://bit.ly/1j34tNp en vous servant de notre argumentaire pour rédiger vos demandes. Nous aurons besoin de votre participation pour peser et améliorer cette stratégie !

Plus généralement cette année nous aurons besoin de peser de plus en plus fort afin de faire enfin évoluer les modes de production agricole vers une moindre utilisation de pesticides… en attendant la sortie pure et simple de ces chimiques agricoles dangereux ! Le nouveau plan Écophyto doit absolument porter enfin ses fruits et ensemble nous devrons faire connaître les attentes fortes de la population dans ce domaine. Concernant les produits chimiques non agricoles, notre nouvelle campagne devra se déployer pour contribuer à l'amélioration de la sécurité globale de notre environnement.

Enfin, n'oublions pas que 2019 est une année électorale avec les élections au Parlement européen qui auront lieu en mai. L'évaluation des pesticides, les législations sur les différents produits chimiques, la politique agricole commune… dépendent toutes de législations européennes. Alors nous aurons bien sûr à faire connaître nos attentes sur ces sujets au printemps, mais nous devrons aussi jauger les programmes des différents partis et faire connaître ceux qui sont les plus proches de nos demandes.

Vous avez été encore plus nombreux à nous soutenir en 2018. En ce début de nouvelle année souhaitons que cet élan nous permette d'emporter, ensemble, de nouvelles victoires dans tous ces domaines en 2019 !

François Veillerette,
directeur de Générations Futures

SOMMAIRE

p. 4 ACTUALITÉS

p. 6 DOSSIER
PERTURBATEURS ENDOCRINIENS, OÙ EN EST-ON ?

p. 8
LANCEMENT DE LA CONSULTATION PUBLIQUE SUR LA SNPE2

UNE NOUVELLE BROCHURE POUR S'INFORMER ET SE PROTÉGER

p. 9
REBONDISSEMENTS DANS LA SUSPENSION DU DIOXYDE DE TITANE (E171)

p. 10 ALTERNATIVES
SPAP : DES NOUVELLES DE LA 14e ÉDITION

UN NOUVEAU GUIDE DE FILMS ET UN DVD

p. 10 JOURNAL DES RELAIS

Février 2019/N°44. Lettre d'information de Générations Futures, 179 rue La Fayette, 75010 Paris. Tél. : 01 45 79 07 59.
· **Directrice de la publication :** Maria Pelletier · **Rédacteur en chef :** François Veillerette · **Coordinatrice de ce numéro :** Nadine Lauverjat · **Articles :** Yohann Garcia, Fleur Gorre, Nadine Lauverjat, François Veillerette · **Conception graphique et mise en page :** Yohann Garcia · **Relecture :** Pascale Laillier, Roselyne Sérac · **Crédits photo :** Adobe Stock (p. 1, 5, 8, 9), Mathieu Monfourny (p. 2, 10), 4, 6, 8, 10), Daniel Fouray (p. 3), France Télévisions (p. 4), Agence française pour la biodiversité (p. 4), Isabelle Paret (p. 11), Judith Louyot (p. 11), Isadora Bellis (p. 11).

Imprimé sur papier 100 % recyclé, issu de fôrets gérées durablement.

Collège à Parempuyre (Gironde) : les associations en alerte

© France Télévisions.

Construire un collège de 900 élèves à 50 m de 25 ha de vignes cultivées avec des pesticides ! C'est non ! C'est ainsi qu'un parent d'élève qui habite Parempuyre depuis 2008, petite commune du Médoc près de Bordeaux, a décidé de contacter Générations Futures courant 2018. Dans ce dossier, il est donc question d'exposer, à terme, des centaines d'élèves en pleine puberté à un cocktail de pesticides, dont certains pourraient être des perturbateurs endocriniens. Ce papa de 3 enfants, dont la petite dernière serait directement concernée si cet établissement voyait le jour, s'inquiète et mobilise pour que ce projet n'aboutisse. Il créé un Collectif de Parents d'Enfants Scolarisés à Parempuyre (CPESP) et avec notre représentant local, Cyril, en septembre de l'année passée, ils rencontrent le propriétaire de la vigne pour savoir s'il envisageait de passer ses surfaces cultivées en bio. La réponse est tombée, catégorique : non. Cela renforce leur détermination. Il faut un nouveau collège, tout le monde s'accorde sur ce point, mais pour des raisons qui paraissent évidentes à ces parents, il ne peut être érigé dans une zone à risque pour la santé de leurs enfants. Forts des données sanitaires existantes, le CPESP agit et, avec Générations Futures ainsi que des organisations locales investies localement comme Alerte Pesticides Haute Gironde ou le collectif Info Médoc — organise des événements pour sensibiliser les acteurs locaux et espérer que ce projet soit réétudié. Nous vous tiendrons informés des suites de ce projet.

Fin des pesticides pour les jardiniers amateurs !

On l'attendait, c'est fait ! Grâce à la loi dite « Labbé », la vente et l'utilisation des pesticides pour les jardins, espaces végétalisés et infrastructures (JEVI) non agricoles sont désormais interdites. Afin d'informer et sensibiliser la population, l'Agence française pour la biodiversité lance une campagne de communication on ne peut plus claire : *Zéro pesticide, c'est 1000 fois mieux pour ma santé et la planète*. Saluons cette avancée et tâchons ensemble que cette loi soit amendée et aille plus loin notamment en faisant disparaître les dérogations encore possibles (cimetières, terrains de sport, zones de copropriété privées accessibles au public, SNCF, etc.)

© AFB/https://www.afbiodiversite.fr.

Victoire : l'autorisation de mise sur le marché du Roundup Pro 360 annulée !

CONTEXTE

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) avait autorisé par une décision du 6 mars 2017 la mise sur le marché du Roundup Pro 360, herbicide à base de glyphosate, commercialisé par la société Monsanto.

© Mike Mareen/Adobe Stock.

UNE DÉCISION HISTORIQUE

Saisi par le Comité de recherche et d'information indépendantes sur le génie génétique (CRIIGEN), le tribunal administratif de Lyon a annulé cette décision par un jugement daté du 15 janvier 2019. Malgré l'approbation de la substance active (glyphosate) par l'Union européenne, le tribunal a estimé que les études scientifiques et les expériences animales montraient que le Roundup Pro 360, préparation dont la toxicité est plus importante que celle du glyphosate, est un produit potentiellement cancérigène pour l'homme, suspecté d'être toxique pour la reproduction humaine et particulièrement toxique pour les organismes aquatiques. Il en a déduit que l'utilisation du Roundup Pro 360 porte une atteinte à l'environnement susceptible de nuire de manière grave à la santé humaine et a décidé d'annuler l'autorisation de mise en marché de ce Roundup Pro 360. Générations Futures salue ce jugement, le travail mené par le cabinet Lepage et rend hommage à la persévérance du CRIIGEN dans son combat pour démontrer le danger des pesticides à base de glyphosate. Forts de cette décision et des arguments avancés par le tribunal, nous demandons que l'ANSES prenne en compte, comme le tribunal administratif de Lyon, le potentiel probablement cancérogène de toutes les formulations à base de glyphosate qu'elle est en train de réévaluer et qu'en toute logique elle décide de ne pas accorder ces autorisations. Pour mémoire, nos ONG n'ont eu de cesse de pointer les carences et faiblesses des évaluations actuelles de ces produits. Ce jugement donne un poids supplémentaire à ces alertes. Cet appel n'étant pas suspensif, il prend effet immédiatement. Bien sûr la firme Monsanto ou l'ANSES peuvent faire appel de cette décision mais ce jugement crée un précédent dont le gouvernement et l'autorité évaluatrice (ANSES) devront tenir compte à l'avenir.

Santé-environnement : un quatrième plan national en élaboration

Co-piloté par le ministère de la Transition écologique et solidaire et le ministère des Solidarités et de la Santé, ce plan vise à réduire les impacts des facteurs environnementaux sur la santé grâce à la mobilisation de tous les acteurs du territoire. Il succèdera au troisième plan national santé environnement qui arrive à échéance fin 2019. Les ministres ont fixé quatre priorités : mieux connaître les expositions et les effets de l'environnement sur la santé des populations, informer, communiquer et former les professionnels et les citoyens. Il s'agit aussi de démultiplier les actions concrètes menées dans les territoires et enfin de réduire les expositions et les inégalités environnementales. Le plan s'accompagnera de la création d'une boîte à outils permettant d'encourager et de mutualiser des actions locales réussies. Les travaux seront conduits durant l'année 2019 dans le cadre du groupe santé-environnement.

DOSSIER
PERTURBATEURS ENDOCRINIENS : OÙ EN EST-ON ?

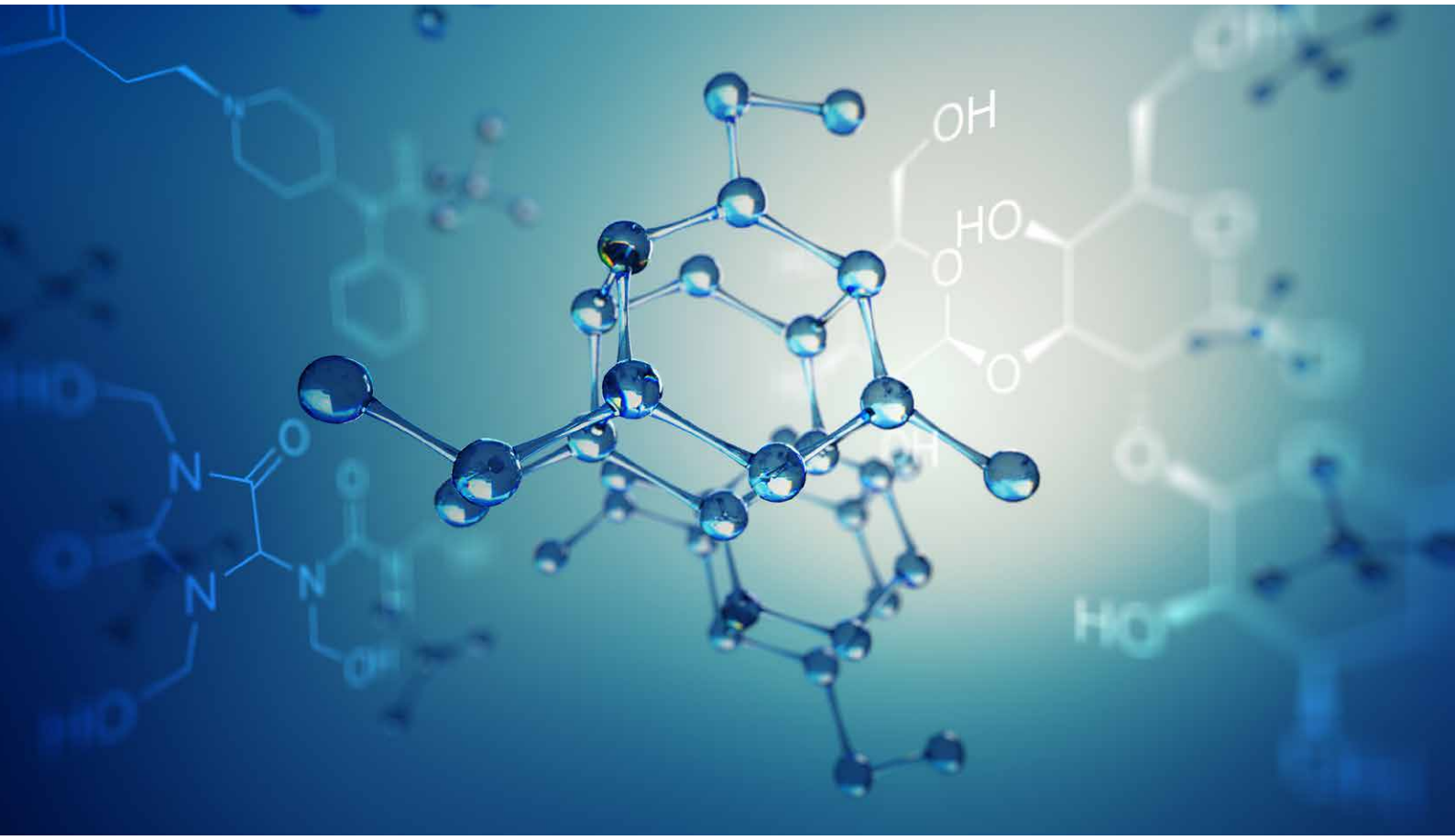

Générations Futures décrypte le projet présenté par les ministères à la fin 2018.

Le 13 décembre dernier, les ministères de la Transition écologique et solidaire et des Solidarités et de la Santé ont présenté au groupe santé-environnement, auquel participe Générations Futures, le nouveau projet de Stratégie nationale sur les perturbateurs endocriniens (SNPE2) définissant les objectifs stratégiques pour la période 2019-2022, ainsi que le plan d'actions et les mesures phares accompagnant cette stratégie. Malgré quelques avancées, la SNPE2 comporte de nombreuses faiblesses et ne propose toujours pas de mesures concrètes pour protéger les publics les plus vulnérables.

> « Des recommandations retirées, alors qu'elles figuraient dans un document intermédiaire, dont Générations Futures a eu connaissance. »

DES AVANCÉES...

Parmi les points positifs, retenons **l'ajout de la période pubertaire aux fenêtres de vulnérabilité** aux perturbateurs endocriniens (PE). De même, **l'extension des formations initiales et continues sur les PE** aux professionnels de santé et aux professionnels manipulant et/ou travaillant en contact avec des produits PE (écoles supérieures d'ingénieurs,

écoles vétérinaires, architectes, lycées agricoles, agriculteurs ou professionnels de la petite enfance) est un progrès. Par ailleurs, **l'expertise des substances PE sera poursuivie et renforcée**. L'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses) devra expertiser un nombre plus important de substances par an et travailler conjointement avec l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) afin de dresser le bilan des substances pouvant présenter des propriétés de perturbation endocrinienne dans les cosmétiques, les dispositifs médicaux et les médicaments. Concernant **la définition des critères sur les PE récemment adoptée par la Commission européenne**, Générations Futures souligne la volonté affichée par la France de disposer d'une définition commune à tous les règlements, de développer des tests permettant d'identifier le caractère PE des substances et de les rendre obligatoires dans les dossiers d'homologation des substances. Néanmoins, **nous insistons sur la nécessité de faire évoluer la définition actuelle, qui est trop restrictive**. **Cette définition repose sur les critères adoptés en 2018 par la Commission**, qui ne concernent que deux catégories de PE (avérés et présumés). Or, la prise en compte des trois catégories de PE (avérés, présumés et suspectés) est une nécessité. Elle figure d'ailleurs parmi les objectifs fixés dans le document présentant les mesures phares.

... MAIS DES EFFORTS À FAIRE

Parmi les faiblesses de la stratégie, **l'alimentation**, qui est l'une des principales voies d'exposition aux PE et qui était la grande absente de la première version du projet de SNPE2 présentée en juillet dernier, n'est abordée que partiellement dans cette deuxième version. Les mesures annoncées ne portent que sur une meilleure connaissance de la présence des PE dans l'alimentation. Les **recommandations relatives à la consommation de fruits et légumes issus de l'agriculture biologique, notamment pour les femmes enceintes et les jeunes enfants, ont été retirées du plan d'actions, alors qu'elles figuraient dans un document intermédiaire, dont Générations Futures a eu connaissance**. La **mise en place d'un étiquetage** pour alerter sur la présence de substance PE n'est pas mentionnée dans le projet de SNPE2. Or, dans le plan d'actions, figure l'étude de la faisabilité de la mise en place d'un étiquetage ou d'un pictogramme. Une fois encore, la stratégie politique ne reflète pas les mesures annoncées dans le plan d'actions. Aussi, en matière de **causalité** (entre la substance PE et l'effet néfaste potentiellement induit), la France doit aller au-delà de la définition retenue. Elle a le devoir d'agir même si le lien de causalité n'est pas mis en évidence, car il est extrêmement difficile à démontrer. Cette **approche est indispensable pour prendre en compte les PE suspectés**. La **protection des populations vivant dans des zones à risques** ne figure toujours pas dans le projet de SNPE2. Cette notion figurait pourtant dans le document intermédiaire. Nous renouvelons notre demande et insistons sur la nécessité absolue de protéger les riverains (notamment les femmes enceintes et les enfants en bas âge) des sites SEVESO et des zones cultivées de manière intensive, qui sont exposés aux pesticides lors des épandages. Enfin, il apparaît que la partie consacrée à la substitution des PE a été vidée de sa substance par rapport au premier projet de texte. La substitution n'est plus envisagée dans le cadre plus large du risque chimique, qui inclut d'autres pollutions (micro plastiques, nanoparticules, métaux lourds, etc.). La nouvelle stratégie abandonne l'objectif de développer une culture de la substitution généralisée des substances chimiques, en impliquant les acteurs de la recherche et les professionnels. De plus, aucune obligation n'est imposée aux industriels, qui ont pourtant une pleine responsabilité dans la commercialisation de produits contenant des PE. Ce manque d'ambition pour impliquer davantage les industriels dans le processus de substitution n'est plus acceptable. Déplorant les faiblesses de cette stratégie, nous avons formulé nos remarques aux ministères concernés et demandons qu'un travail de mise en cohérence soit réalisé afin d'élever la stratégie au niveau du plan d'actions. ■

Lancement de la consultation publique sur la SNPE2 : mobilisez-vous !

© Générations Futures/Adobe Stock.

Du **14 janvier au 8 février 2019**, le gouvernement soumet à la consultation du public son nouveau projet de Stratégie nationale de lutte contre les perturbateurs endocriniens, disponible ici : https://bit.ly/2M9nxMG. Trois documents composent ce projet, à savoir les d'objectifs stratégiques pour la période 2019-2022, accompagnés des 13 mesures phares et du plan d'actions. Vous retrouverez le détail de nos remarques, ainsi que des messages à relayer sur les réseaux sociaux à partir du lien suivant : https://bit.ly/2QPvQxW. Générations Futures saisit l'opportunité de cette consultation publique pour réitérer ses demandes et dénoncer les manques dans ce deuxième volet de la stratégie. Nous comptons sur votre engagement à nos côtés afin d'obtenir un cadre véritablement protecteur.

Une nouvelle brochure pour s'informer et se protéger

Comme vous le savez, des milliers de substances issues des industries agrochimique et pétrochimique ont été mises sur le marché européen depuis les années 1950, le plus souvent sans contrôle préalable. Beaucoup de ces substances continuent de se répandre dans l'environnement, où elles s'accumulent ou se dégradent. Elles se retrouvent dans l'eau, l'air, les sols et jusque dans les organismes des animaux et des humains qui les ingèrent. Cette brochure — corédigée avec un médecin, le Docteur Judith Louyot — revient sur l'histoire et l'émergence scientifique de cette problématique. Elle donne au consommateur des informations sur les effets délétères pour la santé de ces substances et apporte aussi des clés pour limiter son exposition à ces polluants.

Disponible gratuitement sur : https://bit.ly/2VZGyG2.

Rebondissements dans la suspension du dioxyde de titane (E171) dans l'alimentation : le ministre de l'Économie finit par s'engager

Alors que la **suspension** du dioxyde de titane (additif E171) dans nos aliments est **inscrite dans la loi Agriculture et Alimentation** (Egalim), le ministre de l'Économie et des Finances, **Bruno Lemaire a longtemps bloqué la mise en application de la loi en refusant de signer l'arrêté de suspension**. Générations Futures a fait partie des 22 associations de consommation et de défense de l'environnement signataires d'une tribune publiée dans *Le Monde* pour dénoncer cette attitude incompréhensible et demander au ministère d'agir sans plus attendre.

© Graja/Adobe Stock.

Rappelons que le dioxyde de titane (E171) est présent sous forme de nanoparticules, comme agent blanchissant dans de nombreux aliments, notamment les gâteaux et les confiseries. Il est aussi présent dans les cosmétiques et dans de nombreux médicaments. Une étude de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) réalisée en 2017 montre que l'exposition chronique de rats au E171 par voie orale serait susceptible d'entraîner des **lésions colorectales précancéreuses.** Rappelons que le dioxyde de titane (E171) n'a **aucune utilité si ce n'est esthétique**. Les bonbons qui en contiennent sont principalement consommés par des **enfants**, particulièrement **vulnérables**. Le 8 janvier dernier Bruno Lemaire a annoncé, lors d'une émission télévisée, son refus de signer l'arrêté de suspension et indiquait que « dans le doute c'est aux industriels de s'abstenir ». Il a justifié son refus par l'attente de résultats de nouvelles expertises de la part de l'Agence de sécurité sanitaire (Anses) et de l'Europe. Générations Futures a fait part de son indignation et rappelé qu'en cas de doute, il est de la responsabilité du ministre d'agir et d'appliquer le principe de précaution. Quelques jours après sa déclaration, le ministre a invité les 22 organisateurs signataires de la tribune pour s'expliquer sur la polémique provoquée par ses déclarations. Il est alors revenu sur ses propos et s'est engagé à signer l'arrêté tant attendu pour rendre effective la suspension du dioxyde de titane mi-avril. Ce délai permettrait, selon le ministre, de sécuriser juridiquement la décision. Il a reconnu l'**importance de mettre en œuvre le principe de précaution** pour protéger la santé de l'ensemble des citoyens et citoyennes.

Semaine pour les alternatives aux pesticides : des nouvelles de la 14e édition

« LA PREMIÈRE RÈGLE DE L'ÉCOLOGIE, C'EST QUE LES ÉLÉMENTS SONT TOUS LIÉS LES UNS AUX AUTRES. »

Cette citation de Barry Commoner, biologiste et écologiste américain, résume bien l'essence de la biodiversité. En France, la perte croissante de biodiversité inquiète les citoyens, comme l'a montré la vigueur du mouvement « Nous voulons des coquelicots » lancé en 2018 et qui rassemble plus de 460 000 personnes. Cette année, la biodiversité est mise à l'honneur elle sera le thème de la 14e Semaine pour les alternatives aux pesticides (SPAP) qui aura lieu du **20 au 30 mars 2019**. Comme chaque année, lors de cette semaine, nous souhaitons mettre en avant les alternatives aux pesticides qui fleurissent en France et dans d'autres pays. La Loi Labbé, qui interdit l'usage de pesticides pour les particuliers depuis le 1er janvier 2019 vient rappeler l'enjeu des pesticides à la fois pour l'environnement et la santé publique. En effet, les pesticides ont un impact destructeur sur la biodiversité, notamment sur les pollinisateurs. La Loi Labbé est une belle avancée pour la biodiversité, mais elle est encore insuffisante car elle ne s'applique pas au monde agricole. Alors que l'urgence de préserver la biodiversité atteint toujours plus de consciences, profitons de la SPAP pour montrer à nos décideurs la voie des alternatives.

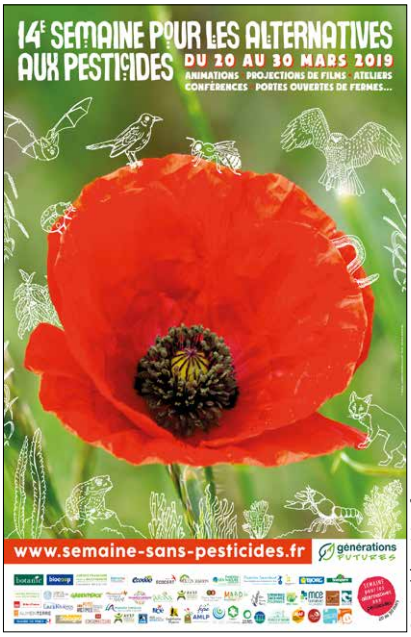

© Mathieu Monfourny.

N'attendez plus pour inscrire vos événements ici :

https://bit.ly/2FBwE7y.

Un nouveau guide de films et un DVD

À l'occasion de cette 14e édition, nous mettons à votre disposition un guide non exhaustif de films et documentaires que nous estimons en cohérence avec les thèmes de la SPAP. Ce guide est destiné aux personnes et structures qui souhaitent organiser une projection de film ou un ciné-débat pendant la SPAP. La liste est organisée par thématiques et pour chaque film vous trouverez des informations pratiques pour organiser une projection-débat.

Et pour clôturer la SPAP, la sortie du DVD *Zéro phyto 100% Bio* ! Le documentaire qui met en lumière plusieurs communes françaises vertueuses et pionnères ayant changé leurs pratiques, tant dans l'arrêt des pesticides de synthèse que dans l'introduction du bio dans les cantines, sortira le 2 avril 2019.

Prix annoncé : 14,90 €.
Également disponible en VOD à partir de 4,90 € ici :
https://bit.ly/2suEJmV.

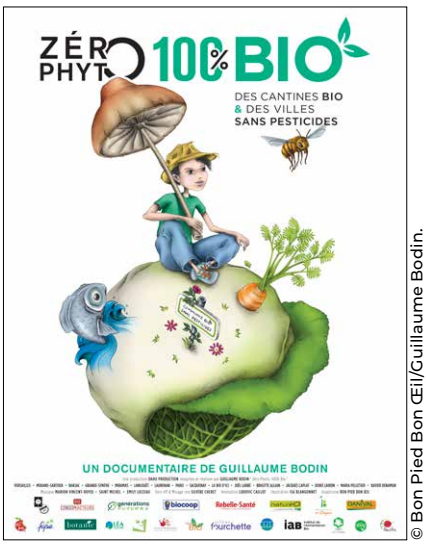

© Bon Pied Bon Œil/Guillaume Bodin.

Le guide de films disponible gratuitement :

https://bit.ly/2AO0NNB.

Les relais locaux mobilisés pour les rassemblements coquelicots

© Isabelle Paret.

À VALENCE, LA CRÉATIVITÉ DE CHACUN ET CHACUNE S'EXPRIME

Soupes, fanfares, chansons, textes… les idées fusent et ne manquent pas pour faire de chaque rassemblement un moment singulier d'expression et de partage. Volontaires du goupe local, artisans et commerçants, maraîchers bio, citoyens… toutes et tous apportent leur pierre à l'édifice pour faire bouger les lignes. Une appropriation du mouvement réussie !

© Judith Louyot.

À LILLE, UN STAND POUR LES COQUELICOTS AU SALON NATURA BIO

Les bénévoles lillois du relais local ont tenu un stand coquelicots au Salon Natura Bio de Lille le 1er décembre dernier. Beaucoup de passages, de signatures recueillies et beaucoup d'informations données sur la dangerosité des pesticides. Un grand merci aux nombreux bénévoles impliqués lors de cette journée !

© Isadora Bellis.

À MONTPELLIER, UNE CHANSON COMPOSÉE POUR RYTHMER LES RASSEMBLEMENTS

Isadora Bellis, animatrice du relais local de Montpellier a prêté sa voix pour une chanson inédite dont les refrains accompagnent désormais les rassemblements des coquelicots. Le texte original est signé Claude Lemesle, un grand parolier, pour ceux qui connaissent la chanson.

À (ré)écouter ici : https://bit.ly/2ASOboF.

Toute l'actualité des relais locaux et des actions locales sur notre rubrique dédiée : https://bit.ly/2M4oJ2b.

Communication, aide administrative…
Nous avons besoin de vous, rejoignez-nous !
adherent@generations-futures.fr.

AGENDA

22-24 fév.

SALON

LYON
(RL LYON)

Stand de Générations Futures Lyon au 33e salon Primevère à EUREXPO.

11 mars

COLLOQUE

PARIS
ASSEMBLÉE NATIONALE

Colloque sur la santé environnementale et les perturbateurs endocriniens à 12 h en présence de François Veillerette.

22 mars

PROJECTION-DÉBAT

SARRAS,
(RL VALENCE)

Projection du documentaire *Demain, tous crétins ?* à 20 h 30 en présence de François Veillerette, directeur et porte-parole de Générations Futures.

23 mars

MOBILISATION

LILLE
(RL LILLE)

Stands et animation « Village de la biodiversité », de 14 h à 18 h, dans le centre-ville de Lille.

29 mars

CONFÉRENCE

PEYRINS
(RL VALENCE)

« Agriculteurs et citoyens, quelle assiette demain ? » à 20 h à la Salle des Fêtes de Peyrins.

29 mars

CONFÉRENCE

LYON
(RL LYON)

Conférence en présence du Pr Dominique Belpomme à la Maison de l'environnement, à 19 h.

Tous les événements sur notre agenda en ligne : https://bit.ly/2MZ2OPp.

BULLETIN D'ADHÉSION

Madame/Monsieur/Couple[1]

_____

Adresse _____

_____

Ville _____

Code postal _____

Email _____

_____

☐ Adhésion bas revenus : 10 €

☐ Adhésion classique : 25 €

☐ Adhésion de soutien : 50 €

☐ Adhésion d'aide : _____ €

☐ Don libre de : _____ €

[1]une adhésion couple = 2 adhérents

Retournez votre coupon à :

GÉNÉRATIONS FUTURES,
179 RUE LAFAYETTE
75010 PARIS

CHAQUE DON EST PRÉCIEUX !

Générations Futures, association loi 1901 sans but lucratif, agréée par le ministère de l'Écologie, est habilitée à éditer des reçus fiscaux. Si vous souhaitez soutenir notre travail de manière régulière, vous pouvez faire un don mensuel sur : https://bit.ly/2McVSKQ (site sécurisé) ou bien nous adresser votre don accompagné de vos coordonnées sur papier libre à l'adresse de nos locaux : 179, rue La Fayette 75010 Paris. **D'avance, merci !**